

Programme fédéral « Service Civique » 9ème promotion

CADRE

La FFTT dispose de plusieurs postes **sur des missions de 8 mois et de 24h par semaine**, sur les mêmes thématiques décrites ci-après.

La FFTT se chargera de :

- ⇒ Gérer le dossier administratif et financier de l'accueil des volontaires.
- ⇒ Faire verser l'indemnité mensuelle de subsistance de 114.85 € (en date du 1er janvier 2024) par le Service Comptabilité de la FFTT directement aux volontaires.
- ⇒ Être en soutien des volontaires et des tuteurs dans le suivi des missions (fiches navettes, bilans, etc.).
- ⇒ Si besoin, mettre en ligne les offres de missions sur le site www.service-civique.gouv.fr et de vous transférer les candidatures des jeunes.

Vous vous chargerez de :

- ⇒ Sélectionner les volontaires parmi les candidatures reçues, en particulier via le site www.service-civique.gouv.fr. Les entretiens individuels d'une demi-heure pourront avoir lieu en visio-conférence.
- ⇒ Accueillir et accompagner les jeunes dans la réalisation de leur mission, grâce au(x) tuteur(s)/tutrice(s) que vous aurez désigné(e)s (un par volontaire), selon les modalités exprimées dans l'appel à candidatures.
- ⇒ Fournir rapidement à la FFTT, en lien avec les volontaires, les éléments nécessaires à l'établissement des documents contractuels.

Il faudra également : formations pour les volontaires proposées par la FFTT

- ⇒ Réaliser obligatoirement : la visite médicale, la Formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) et inscrire les volontaires aux formations proposées par la DRAJES de sa région, avec leur(s) tuteur(s)/tutrice(s), dans le cadre de la Formation Civique et Citoyenne (FCC). Les attestations seront à transmettre au référent service civique de la FFTT
- ⇒ Le(s) tuteur(s)/tutrice(s) doit/doivent également s'inscrire à une formation obligatoire (de préférence en présentiel), organisée par l'Agence de Service Civique et fournir une attestation de formation à la FFTT. Formation d'une durée de 1,5 jours.
- ⇒ Prendre en charge les frais liés aux déplacements des volontaires dans le cadre de leur mission

- ⇒ Concernant l'accompagnement des volontaires au projet d'avenir et le bilan nominatif : c'est une obligation de faire au minimum 3 entretiens avec les volontaires : un en début, un en milieu et un en fin de mission ainsi qu'un bilan nominatif via un livret d'engagement.
- ⇒ Transmettre à la FFTT les documents nécessaires au suivi de la mission (fiches navettes, bilans qui sont obligatoires, etc.).

Pour plus d'informations sur le Service Civique, cliquez sur <http://www.service-civique.gouv.fr/>.

PROCESSUS DE CANDIDATURE

ETAPE 1 : LE PROJET

- 1) Vous consultez les fiches thématiques missions proposées en Annexe 1.
- 2) Vous déterminez, au regard du contexte et du projet de la FFTT, la mission sur laquelle vous souhaitez vous positionner, puis détaillez les tâches que vous souhaitez spécifiquement confier aux jeunes dans le cadre de la mission retenue.
- 3) Vous désignez un(e) tuteur/tutrice pour chaque volontaire, de préférence salarié(e) et définissez les modalités d'accueil et de suivi des volontaires, les moyens humains et matériels dédiés.

ETAPE 2 : ENVOI D'UNE DESCRIPTION

Vous nous communiquez une description comprenant les coordonnées, le statut et la fonction du représentant légal et du tuteur/de la tutrice, le lieu de la mission, le contexte et le projet de la FFTT, le détail des tâches de la mission choisie, les moyens humains et matériels dédiés, la complémentarité des tâches avec les activités des salariés et bénévoles, ...

ETAPE 3 : LA SELECTION DES JEUNES VOLONTAIRES

Vous choisissez le(s) jeune(s) que vous souhaitez accueillir.

Qualités requises

Age : 16 à 25 ans révolus.

Bon contact humain, motivation, dynamisme, investissement, à l'écoute et ouvert.

Tous les profils sont les bienvenus.

L'intérêt pour le milieu sportif, voire pongiste, est un plus.

Conditions

Mission de 8 mois et de 24 heures par semaine.

2 jours de congés par mois et 3 pour les volontaires mineurs.

Gestion administrative et financière réalisée par Pierre LEGRAND.

Quelques rappels La mission doit être une mission de terrain. Elle doit être une mission d'intérêt général et au contact des publics. La mission de Service Civique **ne doit pas se substituer** à un stagiaire, à un salarié, à des métiers

ou des fonctions existantes sur le marché de l'emploi (effectuer de l'animation, arbitrer, **entraîner, encadrer**, ouvrir l'établissement ou tenir une buvette, ...). Les activités du volontaire ne doivent pas être essentielles au fonctionnement du club mais complémentaires. Le volontaire ne peut pas effectuer des tâches administratives ou logistiques indispensables au fonctionnement courant.

Le volontaire ne peut pas être au contact de personnes fragiles sans présence d'un encadrement de personnels qualifiés.

Le volontaire ne peut pas détenir un mandat de dirigeant bénévole (membre du bureau) dans la structure d'accueil.

Le Service Civique doit être ouvert à tous les jeunes : la motivation est à prendre en considération et **non le niveau scolaire ou les expériences**.

L'Agence de Service Civique demande à diversifier les niveaux scolaires pour les volontaires accueillis depuis 2022.

Le Service Civique doit permettre au volontaire de faire preuve d'initiatives. L'accompagnement du volontaire doit être bienveillant, on ne peut pas sanctionner un jeune qui ne remplit pas toutes les missions.

L'organisme d'accueil doit avoir 1 an d'existence, des locaux et un tuteur qui a du temps à consacrer au volontaire.

Le RIB du volontaire doit être domicilié en France et le volontaire doit avoir une adresse en France.

CONTACTS FFTT

Thibaut ALATILLAH
Chargé de formation
thibaut.alatillah@fftt.org
Tel : 01 53 94 50 29

Lubin BONHOMME
Chargé de formation
lubin.bonhomme@fftt.org
Tel : 01 53 94 50 28

Fiche Thématique Mission n°1

Sensibiliser les publics à la pratique et aux événements du tennis de table

Annexe 1 : Fiches Thématiques Missions

Contexte

La FFTT organise, depuis quelques années, un événement extérieur dans les grandes villes françaises dont l'objectif est de faire découvrir le tennis de table, sous toutes ces formes, au grand public : le [Ping Tour](#). Dans le cadre de son [Plan « Citoyens du Sport »](#), la FFTT souhaite poursuivre sur cette dynamique en sensibilisant plus particulièrement les personnes éloignées de la pratique pongiste à participer à ce type d'événement promotionnel (ex : femmes, personnes vivant dans des territoires isolés, personnes âgées, personnes en situation de handicap).

Cadre général de la mission

La mission doit donc permettre au volontaire recruté d'intervenir, dans le cadre de l'organisation d'événements de tennis de table, en particulier promotionnels (comme le Ping Tour), auprès des publics visés ci-dessus afin de les faire participer à ces événements.

Le volontaire pourra, notamment, se voir confier les activités suivantes :

En amont de l'événement

- Repérer et contacter les structures et acteurs économiques et sociaux du territoire (ex : associations, écoles, entreprises, collectivités publiques, centres sociaux, maisons de quartiers) en vue de rencontrer les personnes éloignées de la pratique pongiste afin d'appréhender leur environnement, de les sensibiliser au tennis de table et de les inciter à participer à l'événement (ex : animation adaptée selon le public en collaboration avec le tuteur, distribution de tracts).
- Proposer à ces structures d'être partenaire de l'événement (ex : communication spécifique auprès de leur public, présence d'un stand et de bénévoles le jour de l'événement).
- Contacter les clubs pongistes du territoire pour les informer de l'importance de leur présence sur l'événement en vue de rencontrer les personnes que le volontaire aura sensibilisées.

Pendant l'évènement

- ⇒ Encourager les personnes passant près de l'évènement à participer aux différentes animations.
- ⇒ Faire jouer au tennis de table les personnes sensibilisées en amont, en favorisant la mixité des personnes (ex : une personne âgée avec un jeune en situation de handicap).
- ⇒ Faciliter les rencontres entre ces personnes et les clubs pongistes du territoire présents (ex : stand d'informations, liste des clubs, distribution de Pass Ping).

Après l'évènement

- ⇒ Accompagner les clubs dans l'accueil des publics ayant participé à l'évènement (ex: interventions par les clubs au sein des structures, livret d'accueil).

Ces activités constituent le cadre général de la mission.

Fiche Thématique Mission n°2

Promouvoir la pratique du tennis de table comme facteur de santé et de bien-être

Contexte

Au-delà de la condition physique, la pratique du tennis de table permet de réduire les signes cliniques et/ou effets secondaires et de prévenir/limiter les complications physiques et psycho-sociales (personnes en phase de rémission de cancer, atteintes de maladies cardio- vasculaires, greffés ou insuffisants rénaux) mais également d'améliorer la qualité de vie pour les personnes en recherche de bien-être et/ou personnes âgées.

Dans le cadre de son [Plan « Citoyens du Sport »](#), la FFTT souhaite poursuivre la dynamique des actions déjà réalisées en matière de sport santé (communication Ping Santé, formation Ping Santé Cancer, partenariats dans le cadre des opérations Téléthon et Sentez Vous Sport), en sensibilisant plus spécifiquement les personnes visées ci-dessus aux bienfaits du tennis de table sur l'amélioration de leur santé et/ou de leur qualité de vie.

Cadre général de la mission

La mission doit donc permettre au volontaire recruté de sensibiliser ces personnes aux bénéfices santé et bien-être de la pratique du tennis de table et les clubs pongistes du territoire aux enjeux du sport santé.

Le volontaire pourra, notamment, se voir confier les activités suivantes :

➤ Repérer et contacter les structures et acteurs locaux de la santé, du social et de l'éducation nationale (ex : Centres Médico-Sportifs, Agence Régionale de la Santé, Comité Téléthon, associations, établissements et professionnels de santé, DRJSCS, maisons de retraite, écoles, collectivités publiques, entreprises) en vue de rencontrer et d'échanger avec les professionnels, patients, personnes âgées, jeunes, femmes, salariés, etc. afin de mieux appréhender l'environnement de chacun.

➤ Appui à l'organisation des animations Ping Santé (adaptées selon le public en collaboration avec le tuteur) au sein des structures qui accueillent/conseillent ces personnes, autant que possible en collaboration avec les clubs pongistes du territoire (ex : explication de l'impact de la pratique du tennis de table sur la santé, distribution de tracts Ping Santé).

➤ Appui à l'organisation des rencontres, au sein des clubs pongistes du territoire, entre les dirigeants, bénévoles, éducateurs, licenciés avec les personnes différentes qui ont participé aux animations Ping Santé (ex : découverte de la salle et des éducateurs, démonstrations, animations, repas).

➤ Repérer et soutenir l'émergence de projet d'actions de formation, d'informations, d'offres de pratique liées au sport santé dans les clubs de tennis de table du territoire et proposer des pistes de réflexions et recommandations.

Ces activités constituent le cadre général de la mission.

Fiche Thématique Mission n°3

Favoriser l'accès à la pratique du tennis de table aux personnes vivant dans des territoires isolés

Contexte

Dans le cadre de son [Plan « Citoyens du Sport »](#), la FFTT souhaite réduire les inégalités entre les territoires en faisant découvrir le tennis de table aux personnes vivant dans des territoires isolés (quartiers de la Politique de la Ville, zones rurales fragilisées) qui n'ont pas (toujours) accès à la pratique sportive. La FFTT accompagne ainsi les clubs pongistes par un soutien administratif dans l'élaboration des dossiers "Politique de la Ville" auprès des communes, dans le cadre de l'Opération "Le Ping Ensemble". En parallèle, la FFTT veut également sensibiliser plus particulièrement les personnes vivant dans ces territoires à l'activité tennis de table.

Cadre général de la mission

La mission doit donc permettre au volontaire recruté de sensibiliser ces personnes à la pratique du tennis de table et les clubs pongistes du territoire sur les besoins et attentes de ces personnes afin de faciliter, autant que possible, leur accès et développer durablement une pratique du tennis de table adaptée au sein de ces clubs.

Le volontaire pourra, notamment, se voir confier les activités suivantes :

- Repérer et contacter les structures et acteurs des territoires isolés (ex : associations locales, centres sociaux, maisons de quartiers, Lieux d'Accueil de Loisirs et de Proximité, Centres Communaux d'Action Sociale, écoles, collectivités publiques) afin de connaître leurs actions et de rencontrer les personnes qu'ils accueillent/conseillent pour mieux appréhender leur environnement et mieux connaître leurs attentes et besoins en matière de sport.
- Appui à l'organisation des animations de proximité (ex : initiation découverte, tournoi de jeunes) au sein des structures qui accueillent/conseillent ces personnes, autant que possible en collaboration avec les clubs pongistes limitrophes.
- Appui à l'organisation des rencontres, au sein des clubs pongistes, entre les dirigeants, bénévoles, éducateurs, licenciés avec les personnes qui ont participé aux animations (ex: organisation d'un tournoi, repas).
- Proposer des pistes de réflexion et recommandations pour accompagner les clubs pongistes dans l'accueil de ces personnes (ex : créneaux et animations spécifiques).

Ces activités constituent le cadre général de la mission.

Remarque : Il sera, par ailleurs, possible d'intégrer dans cette mission certaines des activités de la mission « Promouvoir la pratique du tennis de table comme facteur de santé et de bien-être » (car le Ping Santé constitue un vrai moyen de sensibilisation pour ces personnes) ou de la mission « Favoriser l'accès à la pratique du tennis de table aux jeunes filles et aux femmes » (afin de sensibiliser particulièrement les femmes des Quartiers de la Politique de la Ville qui pratiquent peu le sport).

Fiche Thématique Mission n°4

Favoriser l'accès à la pratique du tennis de table aux jeunes filles et aux femmes

Contexte

La FFTT promeut depuis quelques années le Ping au féminin : campagne de communication "Ping au Féminin", mise en place d'une formation Fit Ping Tonic, création de sections Fit Ping Tonic, mise en place d'une plateforme collaborative "[Partage ton Ping au Féminin](#)". Dans le cadre de son [Plan « Citoyens du Sport »](#), et constatant que les jeunes filles et femmes pratiquaient encore peu le tennis de table (en proportion par rapport aux hommes), la FFTT souhaite poursuivre sur cette dynamique en les sensibilisant plus particulièrement à la pratique du tennis de table afin de les encourager à jouer davantage et dans la durée.

Cadre général de la mission

La mission doit donc permettre au volontaire recruté de sensibiliser les jeunes filles et les femmes à la pratique du tennis de table et les clubs pongistes du territoire sur les besoins et attentes de ces personnes afin de faciliter, autant que possible, leur accès et développer durablement leur pratique du tennis de table au sein de ces clubs.

Le volontaire pourra, notamment, se voir confier les activités suivantes :

- Repérer et contacter les structures et acteurs du territoire sensibles à la thématique féminine (ex : écoles, centres sociaux, maisons de quartiers, associations de parents d'élèves, femmes chefs d'entreprise, club de dirigeantes, représentantes d'instances sportives, délégués territoriaux aux droits des femmes) en vue de rencontrer des jeunes filles et des femmes et de mieux connaître leurs attentes et besoins en matière de sport.
- Appui à l'organisation des animations dédiées au public féminin (ex : initiation découverte, animation Fit Ping Tonic) au sein des structures ci-dessus.
- Appui à l'organisation des rencontres, au sein des clubs de tennis de table, entre les dirigeants, bénévoles, éducateurs, licenciés avec les personnes qui ont participé aux animations (ex : fit ping tonic, repas).
- Rencontrer les clubs pongistes du territoire afin de repérer les capacités d'accueil et les bonnes pratiques réalisées auprès des jeunes filles et des femmes.

- ⇒ Valoriser les actions et bonnes pratiques réalisées par les clubs du territoire en matière d'accueil et de pratique pongiste féminine sur la plateforme Partage ton Ping au Féminin.
- ⇒ Proposer des pistes de réflexion et recommandations pour accompagner les clubs pongistes dans l'accueil de ces personnes (ex : mise en œuvre d'actions de la plateforme Partage ton Ping au féminin).

Ces activités constituent le cadre général de la mission.

Remarque : Il sera, par ailleurs, possible d'intégrer dans cette mission certaines des activités de la mission "Promouvoir la pratique du tennis de table comme facteur de santé et de bien-être" (car le Ping Santé, dans ses aspects forme et bien-être, constitue un vrai moyen de sensibilisation pour les femmes) ou de la mission "Favoriser l'accès à la pratique du tennis de table aux personnes vivant dans des territoires isolés" (afin de sensibiliser particulièrement les jeunes filles des Quartiers de la Politique de la Ville qui pratiquent peu le sport).

Fiche Thématique Mission n°5

Favoriser l'accès à la pratique du tennis de table aux personnes en situation de handicap

Contexte

La FFTT ne gère pas directement la pratique du tennis de table pour les personnes en situation de handicap physique ou mental, mais elle conventionne respectivement depuis plusieurs années avec les Fédérations Françaises Handisport et Sport Adapté pour développer cette pratique au sein des clubs pongistes (communication sur site internet, création de section handisport ou sport adapté).

Dans le cadre de son [Plan « Citoyens du Sport »](#), la FFTT souhaite poursuivre cette dynamique en sensibilisant plus particulièrement les personnes en situation de handicap physique ou mental à la pratique du tennis de table afin de les encourager à jouer davantage et dans la durée.

Cadre général de la mission

La mission doit donc permettre au volontaire recruté de sensibiliser les personnes en situation de handicap (physique ou mental) à la pratique du tennis de table et les clubs pongistes du territoire sur les besoins et attentes de ces personnes afin de faciliter, autant que possible, leur accès et développer durablement une pratique du tennis de table adaptée au sein de ces clubs.

Le volontaire pourra, notamment, se voir confier les activités suivantes :

➤ Repérer et contacter les structures et acteurs du territoire liés au handicap (ex : comités et/ou ligues handisport et sport adapté, agence régionale de santé, entreprises adaptées, institut médico-éducatif, agence régionale AGEFIPH, éducateurs spécialisés, collectivités publiques, associations) afin de connaître leurs actions et de rencontrer des personnes en situation de handicap pour mieux appréhender leur environnement et mieux connaître leurs attentes et besoins en matière de sport.

➤ Appui à l'organisation des animations spécifiques (ex : écoute, pédagogie) au sein des structures ci-dessus.

➤ Appui à l'organisation des rencontres, au sein des clubs pongistes du territoire, entre les dirigeants, bénévoles, éducateurs, licenciés avec les personnes qui ont participé aux animations.

- Rencontrer les clubs pongistes du territoire afin de repérer les capacités d'accueil et les bonnes pratiques réalisées auprès des personnes en situation de handicap.
- Proposer des pistes de réflexion et recommandations pour accompagner les clubs pongistes dans l'accueil de des personnes en situation de handicap (ex : modalités d'accès, créneaux spécifiques).

Ces activités constituent le cadre général de la mission.

Fiche Thématique Mission n°6 Participer au développement durable et responsable d'une fédération par la sensibilisation de ses acteurs

Contexte

La mission s'intègre dans le cadre du projet de développement de la FFTT axé sur la volonté de faire jouer le plus grand nombre au tennis de table, quel que soit son lieu d'habitation, son sexe, son handicap, son origine sociale....

En effet, à toute échelle, la rencontre sportive contribue à la création de valeurs, d'émotions et de mobilisations pour l'ensemble des parties prenantes d'un territoire (organiseurs, participants à un événement sportif, les sportifs, les spectateurs...).

Cependant, comme toute activité humaine, elle peut avoir des effets négatifs sur l'environnement qu'il apparaît indispensable a minima de réduire, voire même d'inverser. Si nous voulons limiter les conséquences de ces dérèglements sur nos activités y compris sportives, nous devons préserver l'environnement.

À ce titre, la FFTT s'engage, dans le cadre de son Plan Fédéral, à effectuer un bilan RSE et dans la charte des 15 engagements éco-responsables des organisateurs d'événements sportifs. La FFTT souhaite encourager la mise en place de démarches écoresponsables dans le fonctionnement des structures de tennis de table et lors d'événements sportifs. Elle propose des activités qui favorisent la mobilisation citoyenne par le tennis de table et contribuent au positionnement de notre fédération comme support d'une pratique portant les valeurs du sport, tels l'engagement pour le respect de la planète et la préservation des ressources par un développement durable.

La FFTT accompagne ainsi les clubs, comités et ligues pongistes par un soutien administratif et humain dans l'amélioration des comportements pour préserver l'environnement.

Dans le cadre de son Plan Fédéral, la FFTT souhaite continuer cette dynamique et sensibiliser plus particulièrement toutes les personnes qui pratiquent le tennis de table de manière régulière ou occasionnelle lors de la pratique en club, lors d'événements promotionnels ou les compétitions.

Cadre général de la mission

Le volontaire sera amené à participer à la sensibilisation des pratiquants de tennis de table (réguliers ou occasionnels) sur l'environnement et au développement durable. Il aura pour mission de participer à la mise en place des temps d'activités à destination du grand public et des jeunes et à leur co-animation. Selon la thématique choisie, il pourra, au niveau départemental ou régional : Proposer des séances d'animation / Animer des les séances / utiliser et valoriser différents outils pédagogiques / Imaginer des nouvelles manières de toucher les publics. Il sera également amené à participer à l'animation de la communication de

la FFTT et de ses activités (compétition, loisir, évènements...). Il participera à la mise en œuvre des outils et à la sensibilisation du/des public(s).

Il sera donc possible d'apporter une dimension environnementale sur l'organisation d'un événement en proposant des actions visant à réduire les impacts environnementaux. Le volontaire pourra ainsi aider à définir des zones pour que les pratiquants jettent leurs emballages, mais également participer aux discussions concernant les économies sur l'utilisation de papiers (flyers, communication sur l'événement).

Le volontaire aura donc pour mission de participer à la sensibilisation et à la promotion des gestes du développement durable et solidaire en lien avec la pratique du hockey au sein de sa structure d'accueil.

Le volontaire pourra, notamment, se voir confier les activités suivantes :

- ⇒ Identifier les problèmes et enjeux au sein de la structure, en échangeant avec les équipes et le public fréquentant la structure ;
- ⇒ Promouvoir le développement durable à travers le sport et sensibiliser à cette thématique les jeunes pongistes et leurs parents en mettant en place des actions et événements écoresponsables
:actions de sensibilisation auprès du jeune public, session de ramassage de déchet, journée zéro plastique/déchet, organisation de temps de jeux autour du développement durable etc. ;
- ⇒ Participer à la mise en place d'une recyclerie des équipements spécifiques à la pratique du tennis de table : récolte des balles et revêtements usagés/non-utilisés auprès des pratiquants à des fins de réemploi, en lien avec l'association « Ping sans frontières;
- ⇒ Faire le lien entre les acteurs locaux du développement durable (associations, collectivités territoriales etc.) et les acteurs de la structure d'accueil (sportifs, dirigeants, supporteurs etc.).
- ⇒ La mission doit donc permettre au volontaire recruté de sensibiliser les personnes en situation de handicap (physique ou mental) à la pratique du tennis de table et les clubs pongistes du territoire sur les besoins et attentes de ces personnes afin de faciliter, autant que possible, leur accès et développer durablement une pratique du tennis de table adaptée au sein de ces clubs.